

1^o Que pour sauvegarder les intérêts spirituels de l'Église, il faut que son Chef soit revêtu de la *Souveraineté Temporelle* afin d'assurer son indépendance et sa complète liberté d'action, et qu'il est du devoir de tous les catholiques de favoriser par tous les moyens dont ils peuvent disposer le rétablissement de cette souveraineté.

2^o Que le *Pouvoir Temporel* de la papauté est également nécessaire aux intérêts matériels, à la paix et à la prospérité des États, et qu'en travaillant à son rétablissement, les souverains et les peuples assureront leur propre bonheur.

Puis il a été donné lecture d'une adresse dans le même sens, laquelle a été également votée à l'unanimité et au milieu des acclamations.

Mgr Hamel a ensuite clos la séance par les remarques suivantes :

“ Merci, messieurs, pour votre concours et pour vos acclamations.

L'université Laval aurait pu envoyer isolément au St-Père ses protestations de dévouement et de sympathie pour la cause de la Papauté. Mais en unissant votre voix à la sienne, vous avez donné à cette démonstration un caractère bien autrement imposant.

Deux fois déjà à l'occasion de la violation du pouvoir temporel, une fois à l'occasion de la spoliation de la Propagande, l'Université a été fière de réunir, dans une protestation commune et solennelle, la population de Québec, qui elle-même a répondu avec enthousiasme à cet appel. Merci, messieurs, d'avoir été fidèles à ces nobles traditions.

En présence des scènes déplorables qu'un fanatisme aveugle et ignorant étale de ce temps-ci